

Contrat Poulets
Janvier - Juillet 2018
 Entre **Philippe BONVALET**, Aviculteur, La Dominerie 37460 Genillé
 et
les adhérents de l'AMAP La Ferme de L'Orge de VIRY-CHATILLON

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

L'élevage de Philippe Bonvalet est installé à Genillé en Indre et Loire dans un verger de 2 hectares. Il est constitué de plusieurs technigites (poulaillers) permettant d'accueillir au total entre 600 et 800 poulets. Chaque volaille a un parcours herbeux d'un minimum de 10 m2 (soit une superficie supérieure à la norme demandée). Cet espace permet ainsi d'assurer le bien-être des animaux et une production de qualité. Les poulets sont de race « cou nu noir » et arrivent à la ferme à l'âge d'1 jour et sont élevés sur une période de 110 jours en moyenne. Ils sont nourris avec un mélange équilibré de céréales (féveroles, maïs...) provenant du moulin de Marion (01). L'élevage de Philippe Bonvalet est labellisé par Ecocert. Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir de Ouchamps (41), SA Ménard. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix.
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...).
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur.
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire.
- Les poulets seront livrés selon le calendrier prévu, au Feu de Camp de 19 h à 20h (sauf indication contraire).

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes paniers pour la durée totale de mon contrat.
- Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

COMMANDES ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 7 chèques maximum à l'ordre de Philippe BONVALET.**
- Prix du poulet : **9,60 € le kg** (Les poulets font entre 1,5 kg et 2,5 kg)
- Afin de simplifier les comptes, le montant de l'avance fixé pour la commande sera de 16,00 € le poulet. Au moment de la livraison, le producteur fournira une feuille d'émargement sur laquelle sera inscrit le poids exact de chaque poulet. Le nom de l'adhérent sera noté sur la ligne répertoriant le poulet pris.
- A la fin de chaque période, une régularisation sera effectuée, calculée de la façon suivante :
 = (nombre de poulets pris X 16,00 €) - (poids total des poulets pris X 9,60€)
 La différence sera réglée soit par le producteur soit par l'adhérent.

Je soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation

Nom :

Adresse :

Courriel : Tel :

<u>Date</u>	Nbre poulets	Montant unitaire avance	Montant	<u>Date</u>	Nbre poulets	Montant unitaire avance	Montant
25 Janvier 2017		16,00 €	€	24 Mai 2017		16,00 €	€
22 Février 2017		16,00 €	€	21 Juin 2017		16,00 €	€
22 Mars 2017		16,00 €	€	12 Juillet 2017		16,00 €	€
26 Avril 2017		16,00 €	€				

Fait à le Signature de l'adhérent Signature du producteur